Nations Unies S/2001/215



Conseil de sécurité

Distr. générale 12 mars 2001 Français Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 4 de la note du Président du Conseil de sécurité en date du 30 octobre 1998 (S/1998/1016) et à l'issue de consultations tenues entre les membres du Conseil, les membres du Conseil ont décidé d'élire le Président et les Vice-Présidents du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria :

Président : M. Kishore Mahbubani (Singapour)

Vice-Présidents: Irlande et Maurice

2. Le Bureau du comité des sanctions susmentionné sera composé comme indiqué ci-dessus pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2001.

01-28384 (F) 120301 120301